

FORMATION ANIMATEUR ASSISTANT D'EQUITATION



La Fenière
Centre Equestre

Centre Equestre La Fenière - 04190 Les Mées

Du 15 novembre 2018 au 15 septembre 2019

Mme. Cristiani Aline

Tel : 04.92.34.34.60

Mail : la-feniere@orange.fr

Définition

L'Animateur Assistant d'Équitation - AAE - permet d'initier aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau IV ou plus dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES) et à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus.

L'Animateur Assistant d'Équitation est proposé dans trois colorations qui définissent le contexte de la formation, une culture, des compétences et des modalités spécifiques d'évaluation : dominantes Poney, Cheval ou Équitation d'Extérieur. Les conditions et limites d'exercice sont les mêmes quelle que soit la dominante choisie, ce qui fait du titulaire de l'AAE un animateur polyvalent adapté à la réalité professionnelle des centres équestres et des poneys clubs.

Fonctions

L'Animateur Assistant d'Équitation exerce les fonctions suivantes :

- Il participe à l'animation des activités équestres en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés,
- Il accueille les différents publics du centre équestre, du poney club ou du centre de tourisme équestre et assure la promotion des activités et des animations de la structure,
- Il assure l'alimentation, l'abreuvement, l'entretien des litières, les soins courants et le travail éventuel des équidés dont il a la charge,
- Il range et entretient les installations, le matériel et les aires de travail, et contribue à la propreté générale de la structure qui l'emploie.

Le titre à finalité professionnelle Animateur Assistant d'Équitation est délivré avec une dominante qui définit le contexte de la formation et des modalités spécifiques d'évaluation.

Les conditions et limites d'exercice sont les mêmes quel que soit la dominante certifiée

- Dominante Poney : l'Animateur Assistant d'Équitation dominante Poney est couramment appelé Animateur Poney,
- Dominante Cheval : l'Animateur Assistant d'Équitation dominante Cheval est couramment appelé Animateur Cheval,
- Dominante Equitation d'Extérieur : l'Animateur Assistant d'Equitation dominante Equitation d'Extérieur est couramment appelé Animateur d'Equitation d'Extérieur.

Conditions d'accès

- Être titulaire d'une licence fédérale de compétition – LFC – en cours de validité,
- Être âgé de 18 ans révolus ; joindre une copie d'une pièce d'identité – carte nationale d'identité ou passeport,
- Être détenteur de l'attestation de suivi du stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 / PSC1 ou d'un titre équivalent, le Brevet National de Secourisme, BNS, ou l'Attestation de Formation aux Premiers Secours, AFPS, à l'exclusion de tout autre diplôme – Les Premiers secours effectués lors de la Journée d'Appel à la Défense ne sont pas valables. Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail – SST – délivré après le 5 décembre 2002 sous le contrôle de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés – CNAMTS – est accepté si son titulaire est à jour de ses obligations de formation continue : recyclage dans les 12 mois qui suivent la formation initiale puis recyclages tous les 24 mois au maximum. Le candidat doit fournir à la FFE une copie recto-verso de sa carte SST,
- Être titulaire du Galop 6 de Cavalier pour les dominantes Cheval ou Poney ou du Galop 6 de Cavalier ou de Pleine Nature pour la dominante Equitation d'Extérieur.

Contrat de formation

Le candidat à la formation s'inscrit auprès du centre de formation Pôle de Formation Equestre agréé par la FFE. Il signe un contrat de formation avec le centre de formation. (ci-joint fiche d'inscription)

Organisation

La formation est organisée en cinq modules :

- Module 1 : Accueil, encadrement, animation, communication, pédagogie et connaissance des publics
- Module 2 : Équitation, travail à pied
- Module 3 : Connaissances, soins et entretien des chevaux ou poneys, des installations et des équipements
- Module 4 : Environnement institutionnel et règlementaire, la fédération, le club
- Module 5 : mise en situation professionnelle

Positionnement et volumes horaires

Pour déterminer le volume horaire de la formation, le formateur effectue le positionnement du candidat par une évaluation diagnostique avant l'entrée en formation.

Le positionnement définit pour chaque personne entrant en formation d'Animateur Assistant d'Equitation les volumes nécessaires prévisibles pour qu'elle puisse se présenter à l'examen final.

La formation se déroule sur un volume horaire de 1400 heures.

Contenus

1. Module 1 : Accueil, encadrement, animation, communication, pédagogie et connaissance des publics, préparation et contenus de séances, préparation de sorties, conduite de sorties (270 heures)

M 1.1 Connaissance des publics enfants et leurs particularités

M 1.2 Connaissance des publics ados et leurs particularités

M 1.3 Connaissance des publics adultes et leurs particularités

M 1.4 Connaissance des publics autres : handicap, insertion...

M 1.5 La pédagogie : apprentissage, stratégies, démarches, communication

M 1.6 Progression technique, plan de formation fédéral

M 1.7 Prise en compte de la sécurité dans l'animation, sécurisation de l'encadrement

M 1.8 Prise en compte de la sécurité en extérieur, sécurisation de l'encadrement

M 1.9 Mettre en œuvre une procédure d'alerte et de secours d'urgence

M 1.10 Rôle de l'enseignant, relation enseignant enseigné

M 1.11 Animation de séance, ambiance, communication, dynamique de groupe

M 1.12 Prise d'information sur le cavalier, diagnostic

M 1.13 Situations d'enseignement, jeux, aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements

M 1.14 Préparation d'une sortie en extérieur, connaissances nécessaires à l'encadrement de sorties : code de la route, usages des chemins, topographie...

M 1.15 Conduite et sécurisation d'une sortie en extérieur

2. Module 2 : Equitation, travail à pied (245 heures)

M 2.1 Travail à la longe enrênée, aux longues rênes, saut à la longe

M 2.2 Technique équestre : plat, obstacle

M 2.3 Technique équestre en extérieur et en terrain varié

M 2.4 Embarquer, débarquer un cheval ou un poney

3. Module 3 : Connaissances, soins et entretien des chevaux ou poneys, des installations et des équipements (115 heures)

M 3.1 Connaissances des poneys : races, catégories de taille, etc

M 3.2 Connaissances du poney ou du cheval : modes de vie, comportements, relations sociales, modes sensoriels, bien être

M 3.3 Alimentation, abreuvement : bases de rationnement, précautions

M 3.4 Entretien des litières, des équipements et des terrains

M 3.5 Pansage et soins courants

M 3.6 Maladies, vermifuges, secourisme équin, conduite à tenir

4. Module 4 : Environnement institutionnel et réglementaire, la fédération, le club (50 heures)

M 4.1 L'environnement institutionnel du club ou poney-club

M 4.2 L'entreprise club, notions d'économie, des coûts, des produits

M 4.3 Règlementation de l'encadrement de l'équitation et de l'accueil des mineurs en stages spécifiques

M 4.4 Conception de stages spécifiques équitation

M 4.5 Promotion des activités et animations du club




M 4.6 Règlementation du transport

M 4.7 La fédération, la licence, les assurances, le site internet

M 4.8 Compétitions fédérales, diplômes de pratiquants, carnet de randonnées

5. Module 5 : Mise en situation professionnelle (700 heures)

Objectifs

-  Appréhender la vie d'un club/poney club :
 - en observant le savoir-faire de l'équipe en place,
 - en participant, sous tutorat, à toutes les activités du centre.
-  Mettre en pratique les acquis de la formation,
-  Échanger sur les pratiques professionnelles avec son formateur et/ou son tuteur.

Contenu

M 5.1 Prise en charge de la clientèle : l'accueillir, l'informer, lui communiquer les règles de sécurité, lui présenter les activités

M 5.2 Pratique de l'entretien d'une cavalerie et d'une écurie : alimentation, entretien des écuries

M 5.3 Soins aux équidés

M 5.4 Participation à l'encadrement de séances à poney pour enfants de moins de 6 ans et de baby poney

M 5.5 Participation à l'encadrement de séances à poney pour enfants de 6 à 9 ans

M 5.6 Participation à l'encadrement de séances à poney pour enfants de 10 à 12 ans

M 5.7 Participation à l'encadrement de séances à cheval pour enfants de 10 à 12 ans

M 5.8 Participation à l'encadrement de séances à cheval pour adolescents

M 5.9 Participation à l'encadrement de séances à cheval pour adultes

M 5.10 Participation à l'encadrement de promenades

M 5.11 Participation à l'encadrement de randonnées

M 5.12 Organisation d'animations adaptées aux différents publics

M 5.13 Technique équestre du stagiaire : plat, obstacle

M 5.14 Travail du cheval en extérieur,

M 5.15 Travail à pied de la cavalerie

Modalités

- L'encadrement des activités d'équitation d'extérieur et les interventions pédagogiques s'effectuent sous l'autorité et la responsabilité du tuteur et doivent donner lieu à des consignes définissant l'itinéraire à utiliser, le niveau de la sortie à conduire, les objectifs de la séance et les moyens mis à disposition : la cavalerie, le lieu d'intervention, le matériel pédagogique...
- Le stagiaire consigne dans son livret de formation le compte-rendu de ses activités : réussites, difficultés et solutions,
- Le formateur et/ou le tuteur supervise et évalue régulièrement l'élève en stage dans les situations d'accueil et d'encadrement des différents publics du club, ainsi que dans les activités de soins et d'entretien de la cavalerie. Il note dans le livret de formation les problèmes relevés et les évolutions souhaitées afin de pouvoir valider les compétences attendues et mises en œuvre dans le cadre du stage, préalablement à l'examen final.

Epreuves de l'examen

- **UC 1 – Validation des compétences**
- **UC 2 – Dossier pédagogique et connaissance des publics** : Épreuve de présentation et de soutenance de deux actions d'encadrement dans le cadre d'un examen AAE
Durée : 30 minutes
Remise au jury d'un dossier présentant 8 actions d'animation que le candidat a encadré dans le cadre de son stage en situation professionnelle : 4 dans le champ de sa dominante, les 4 autres avec 2 actions portant sur chacune des deux autres dominantes existantes. Le dossier de 2 pages par action comporte la fiche pédagogique ou l'itinéraire emprunté, les éléments de préparation de l'action et les consignes reçues :
 - le public,
 - la cavalerie et le matériel,
 - le contexte et l'objectif.
- **UC 3 – Animation** : Épreuve d'animation évaluée dans une situation professionnelle reconstituée lors d'un examen AAE dans la dominante présentée de la qualification. Le candidat tire un objectif pédagogique au sort et

anime une séance pour un groupe de 4 cavaliers minimum de niveau Galop 4 maximum. Tirage au sort d'un objectif de séance pédagogique parmi les six sujets suivants :

- le contrôle de la vitesse,
 - le contrôle de la vitesse et de la direction,
 - le contrôle de la direction,
 - l'équilibre et la stabilité à poney ou cheval,
 - la confiance et le dynamisme,
 - l'autonomie.
- **UC 4 – Travail d'un équidé** : Épreuve de présentation d'une séance de travail d'un cheval ou d'un poney évalué dans une situation professionnelle reconstituée dans la dominante présentée lors d'un examen AAE. Présentation 20 minutes + 20 minutes d'entretien
 - **Dominante poney** : présentation d'une séance de travail à pied d'un poney ou d'un cheval. Le candidat tire au sort un atelier parmi les 3 suivants : longe enrênée, longe à l'obstacle, longues rênes. La séance est suivie d'un entretien avec le jury.
 - **Dominante équitation d'extérieur** : présentation d'une séance de travail d'un cheval monté sur des situations reconstituées d'extérieur, type PTV. La séance est suivie d'un entretien avec le jury.
 - **Dominante cheval** : présentation d'une séance de travail monté sur le plat et sur quelques obstacles, dont un droit, un oxer et une ligne à 21m50. Hauteur minimum : 80 cm. La séance est suivie d'un entretien avec le jury.
 - **UC 5 – Réglementation Santé et Bien-être pour le Transport des équidés** : Épreuve de QCM de 10 questions portant sur la réglementation, les bonnes pratiques et la sécurité lors des transports d'équidés.

Évaluation

L'examen final est composé de cinq UC obligatoirement évaluées grâce à la grille d'évaluation réglementaire qui en précise les critères. Il se finalise par un verdict acquis/non acquis. Le déroulement des épreuves certificatives doit être conforme au règlement de l'examen. Le candidat doit se présenter dans une tenue d'équitation correcte et adaptée. Une protection céphalique à la norme EN 1384 est obligatoire pour les épreuves montées ; le protège dos à la norme EN 13158 est obligatoire pour le passage de l'UC 4 dominante Equitation d'Extérieur.

Durée de la formation :

Module	Intitulé	Nombre d'Heures
Module 1	Accueil, encadrement, animation, Communication, pédagogie et connaissance des publics, préparation et contenus de séances.	270
Module 2	Equitation, travail à pied	245
Module 3	Connaissances, soins et entretien des chevaux et poneys, des installations et équipements	115
Module 4	Environnement institutionnel et réglementaire, la fédération, le club	50
Module 5	Stage de mise en situation Professionnelle	700

Coût de la formation : 5 100 €

FORMATION ANIMATEUR ASSISTANT D'EQUITATION (AAE) – Centre équestre la Fenièrre (04190 Les Mées)

Fiche de pré-inscription

Candidat :

- Nom, prénom :.....
- Date & lieu de naissance :.....
- Adresse :.....
- Ville & code postal :.....
- Téléphone :.....
- Adresse mail :.....
- Diplômes, niveau d'études actuel :.....
- Diplômes, niveau équestre :.....
- Statut du stagiaire envisagé (financement) :.....

Situation actuelle :

Scolaire ou universitaire :

- Classe et fin prévue :.....
- Sortie du système scolaire ou universitaire (préciser) depuis (date) :.....

Activité professionnelle :

- Secteur d'activité :.....
- Temps plein ou temps partiel :.....

Demandeur d'emploi :

- Date inscription ANPE :.....

Autre (préciser) :

Projet :

- Emploi visé ailleurs ?.....
- Projet d'entreprise ?.....
- Embauche sur place ?.....
- Autre (préciser).....

Le..... à..... **Signature :**

JOINDRE 2 PHOTOS D'IDENTITE